

Réunion

Comité Syndical

Mercredi 9 avril 2025

Espace 70 - VESOUL





Quorum : 300

Membres du Comité : 598

Membres présents :

Présences lors des dernières réunions :

02 avril 2025 :	165
30 novembre 2024 :	40
26 novembre 2024 :	154
5 juin 2024 :	53
29 mai 2024 :	150
27 mars 2024 :	49
20 mars 2024 :	202



Présentation des modalités de tenue de la séance

Règlement intérieur

- Les votes s'effectuent à main levée
- Tout délégué voulant la parole doit la demander au Président

Pour les besoins du compte rendu enregistré, il est demandé aux personnes prenant la parole de préciser leur nom, prénom et leur commune



Observations sur le procès-verbal de la réunion du 30 novembre 2024

Désignation d'un secrétaire de séance



Évolution des statuts

Outre des mises à jour réglementaires et législatives, Les principales évolutions des statuts comportent :

- des précisions sur les conditions pour le SIED 70 d'être **maître d'ouvrage** des travaux de **génie civil des télécommunications électroniques (GCT)**, (notamment avec la fin du service universel cuivre en 2030) ;
- la possibilité pour le SIED 70 d'être **Personne Morale Organisatrice (PMO)** pour le compte de ses adhérents (notamment avec le développement de l'autoconsommation collective) ;
- la création de **9 Commissions Locales d'Energie (CLE)** délocalisées et d'un Comité Syndical en nombre plus réduit ;

pour une mise en place au prochain renouvellement du comité syndical.

Évolution des statuts

Président, puis vice-présidents, secrétaire et secrétaire adjoint, 10 membres du bureau

↑ Élit parmi les titulaires

Comité Syndical (57 délégués)

↑ constituant

Président, puis Vice-Président de la CLE, puis, délégués titulaires (et suppléants) du Comité Syndical

(Soit 5 ou 7 délégués au total)

↑ Élit d'abord parmi ses représentants titulaires

convoque, organise

Commission Locale d'Énergies (CLE)

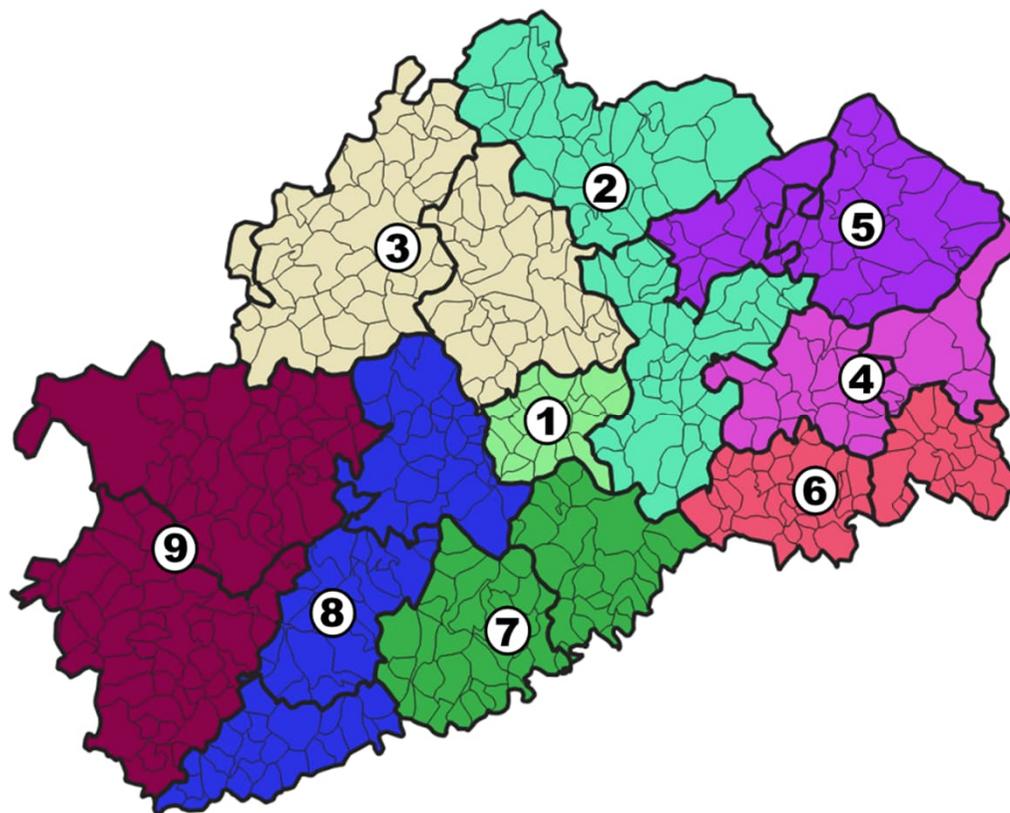
↑ constituant

Délégués titulaires (et suppléants) de la CLE

↑ désigne

COMMUNES – CCPV – CCVM

Évolution des statuts



Qui est contre ?

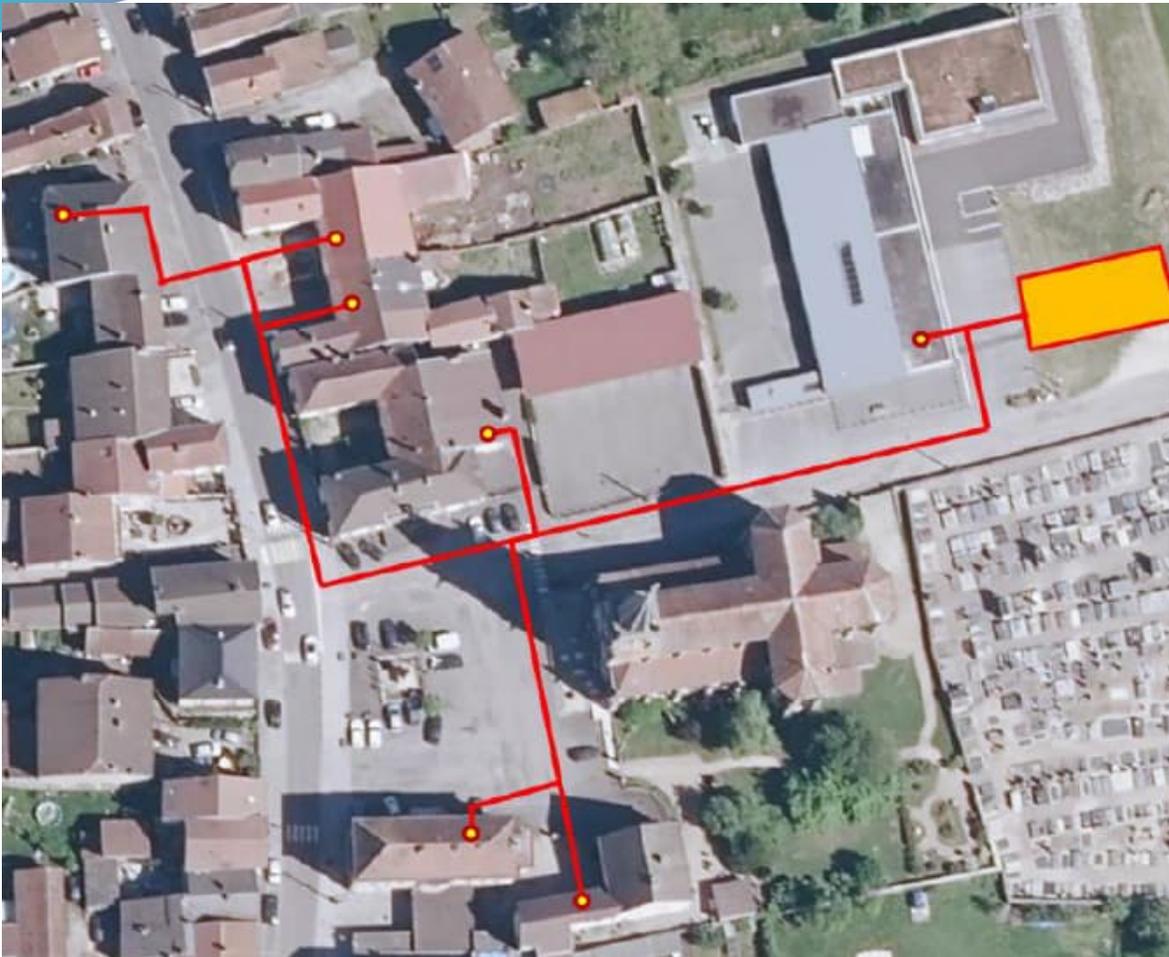
Qui s'abstient ?

Agenda

CLE Informelles (Maires et délégués sont invités)

CLE	Date	Lieu de réunion
1	12/05/2025	FROTEY-LES-VESOUL
2	13/05/2025	CONFLANS SUR LANTERNE
3	14/05/2025	GEVIGNEY-ET-MERCEY
4	15/05/2025	MAGNY-VERNOIS
5	16/05/2025	LUXEUIL-LES-BAINS
6	23/05/2025	MIGNAVILLERS
7	22/05/2025	RIOZ
8	20/05/2025	GY
9	19/05/2025	GRAY

Compétence « chaufferie bois » Fontaine-Lès-Luxeuil



Les bâtiments à desservir seraient :

la mairie, les écoles primaire et maternelle, 5 logements communaux et 3 habitations privées.

Les besoins estimés des bâtiments sont de 180 kW max pour 300 MWh de consommation par an.



Compétence « chaufferie bois » Fontaine-Lès-Luxeuil

Par délibération du 13 février 2025, la commune de Fontaine-Lès-Luxeuil a demandé un transfert de la compétence « **Chaufferie bois et réseau de chaleur** » pour un projet de chaufferie biomasse.

Au stade de l'étude de faisabilité, menée sous délégation de maîtrise d'ouvrage du Syndicat, l'investissement correspondant est estimé à **792 000 € HT**, frais d'ingénierie compris, hors subvention.

La Commission « Finances, Communication, Affaires générales et Evolution des statuts » du 19 mars 2025 a émis un **avis favorable** à ce transfert.

Il est proposé au comité syndical d'accepter ce transfert.

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?



Avenant contrat Concession Enedis - EDF

Le projet d'avenant a pour objet de modifier l'article **49B** du cahier des charges de concession afin de clarifier les conséquences comptables et financières du terme de ce dernier.

Il vise à **garantir le droit du concessionnaire** d'obtenir réparation des préjudices liés à la fin du contrat, notamment celui de la perte de rémunération propre au cas de **fin anticipée**, sans que cette indemnité constitue une libéralité de la part de l'autorité concédante.

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?

Les résultats financiers 2024

Désignation du budget	Fonctionnement en €			Investissement en €			Résultat global en €	Pour mémoire Résultat global 2023
	Dépenses	Recettes	Résultat	Dépenses	Recettes	Résultat		
Principal	5 750 127,24	11 887 789,27	6 137 662,03	15 906 008,47	19 490 663,52	3 584 655,05	9 722 317,08	7 260 887,66

→ Le résultat du budget principal est à compléter afin de tenir compte des Restes à Réaliser (RAR) qui s'établissent ainsi :

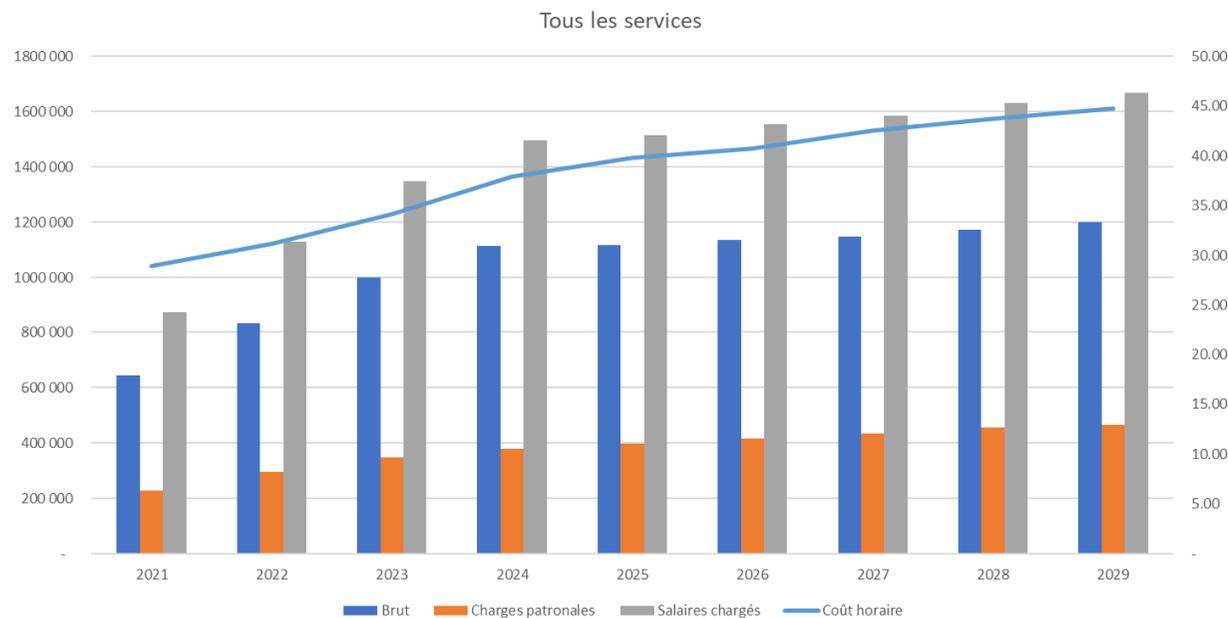
Dépenses	: 7 825 782,50 €
Recettes	: 3 652 389,23 €
Solde	: -4 173 393,27 €

→ Compte tenu des sommes en jeu, les rattachements de charges et de recettes en fonctionnement ne sont pas pratiqués.

La masse salariale

Tous services	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029
Brut	643 896	833 371	1 000 646	1 114 513	1 117 142	1 137 868	1 149 369	1 173 147	1 201 085
Charges patronales	227 745	297 629	348 697	380 332	397 593	415 665	436 125	457 453	467 128
Salaires chargés	871 641	1 131 000	1 349 343	1 494 844	1 514 735	1 553 533	1 585 494	1 630 601	1 668 214
Nbre h	30 138	36 270	39 512	39 372	38 086	38 086	37 282	37 282	37 282
Coût horaire	28.92	31.18	34.15	37.97	39.77	40.79	42.53	43.74	44.75

Chapitre	2021	2022	2023	2024
% écart/réel	0.4%	-0.5%	-0.6%	0.1%



Impact CNRACL (+3% an)

2025 : + 10 856€
 2026 : + 28 502€
 2027 : + 42 103€
 2028 : + 56 338€



Les résultats financiers 2024

Investissement du budget principal

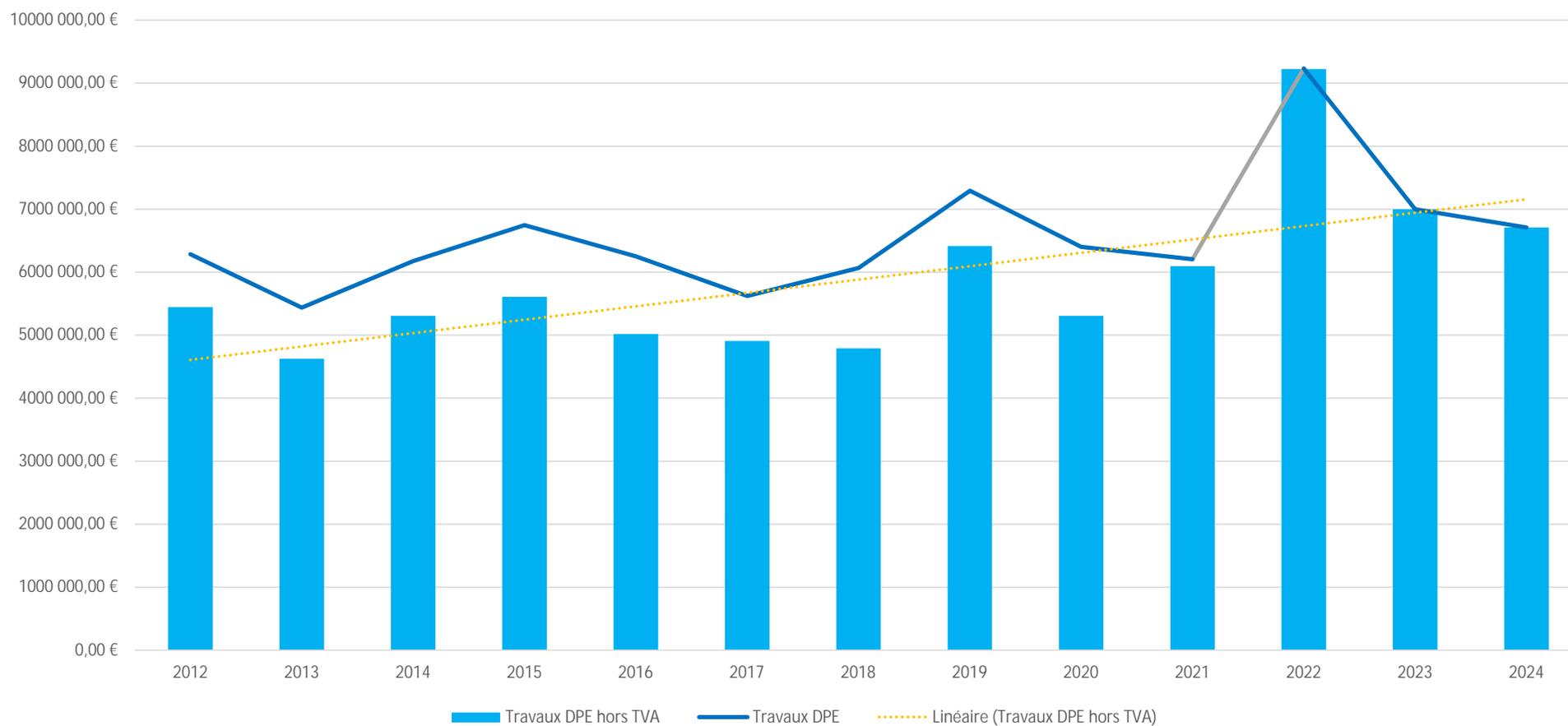
en investissement :

- des dépenses réelles d'investissement en hausse, avec un maintien des subventions distribuées aux communes, mais, des investissements dans les EnR (prêt au budget annexe EnR et investissement dans le **projet PV de Courchaton**) et des opérations sous mandat (éclairage public, génie civil de télécommunication) en augmentation (+750 k€).
- des recettes réelles en forte augmentation en raison notamment **d'une forte récupération des acomptes** auprès des demandeurs, notamment pour les opérations sous-mandat (+ 2.1 M€).
- ce résultat est à compléter avec un solde négatif des restes à réaliser de **-4,2 M€**.

Les résultats financiers 2024

Investissement du budget principal

Évolution des travaux sur le réseau d'électricité (DPE) :

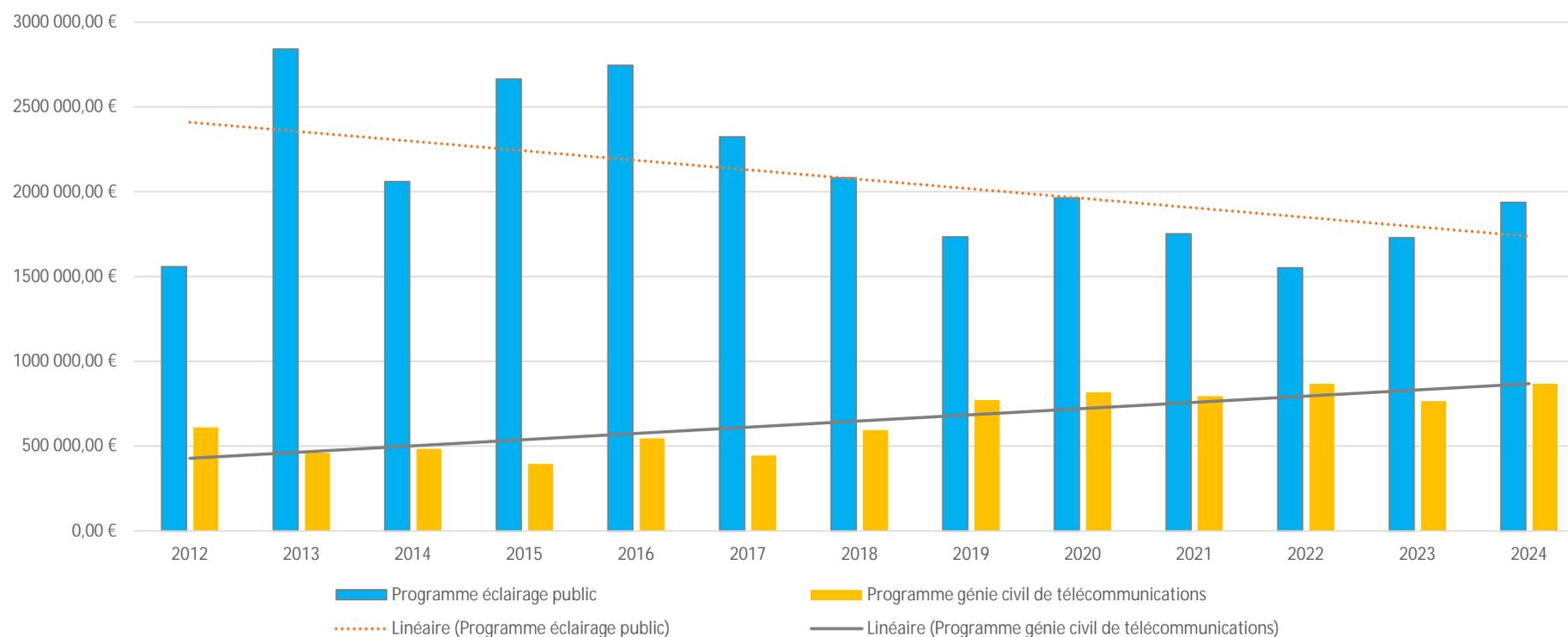


Les résultats financiers 2024

Investissement du budget principal

Évolution des travaux sous mandat (éclairage public et télécom) :

Evolution comparée Eclairage public- Telecom

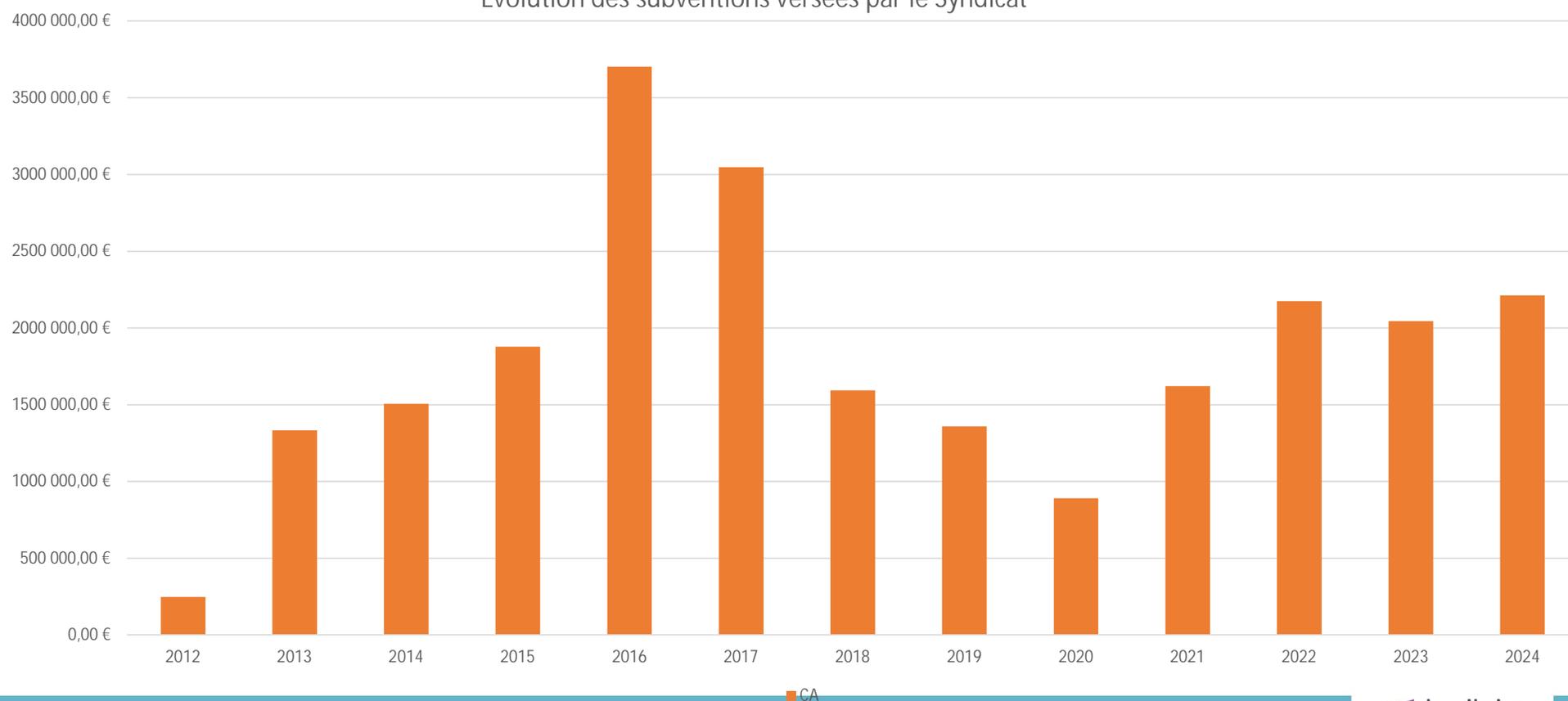


Les résultats financiers 2024

Investissement du budget principal

Évolution subventions versées :

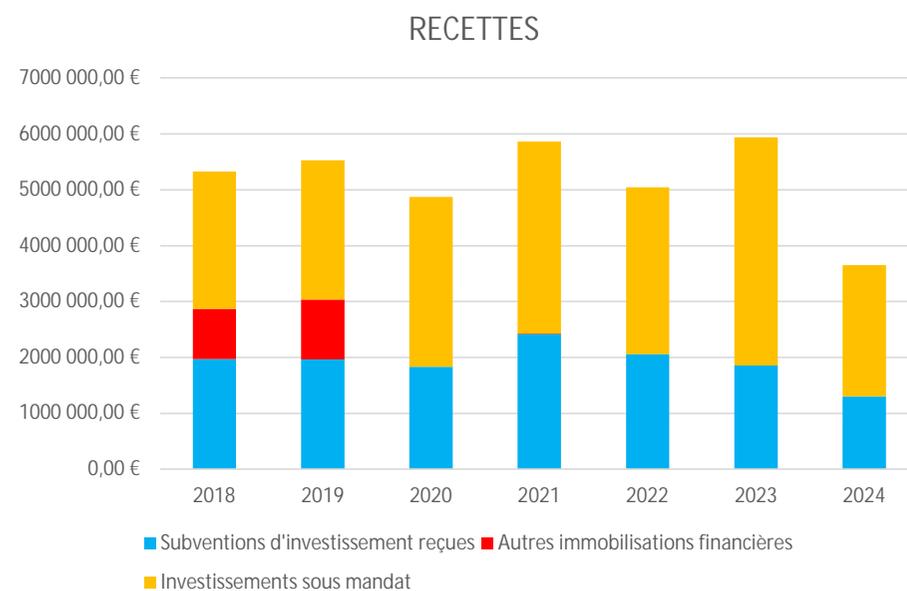
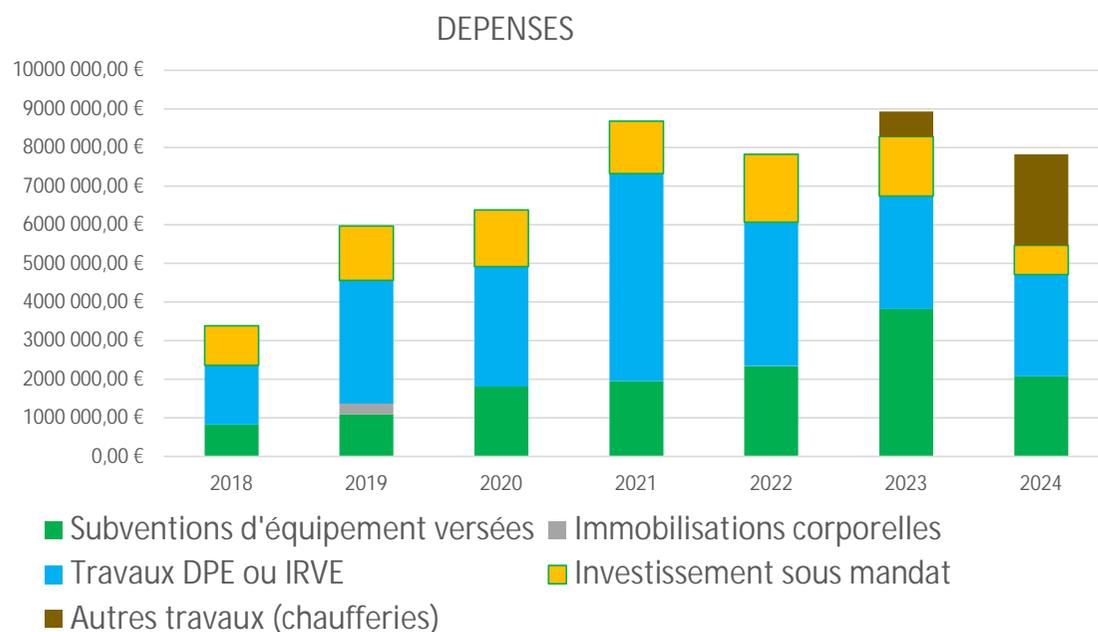
Evolution des subventions versées par le Syndicat



Les résultats financiers 2024

Investissement du budget principal

Évolution des restes à réaliser :



Les résultats financiers 2024

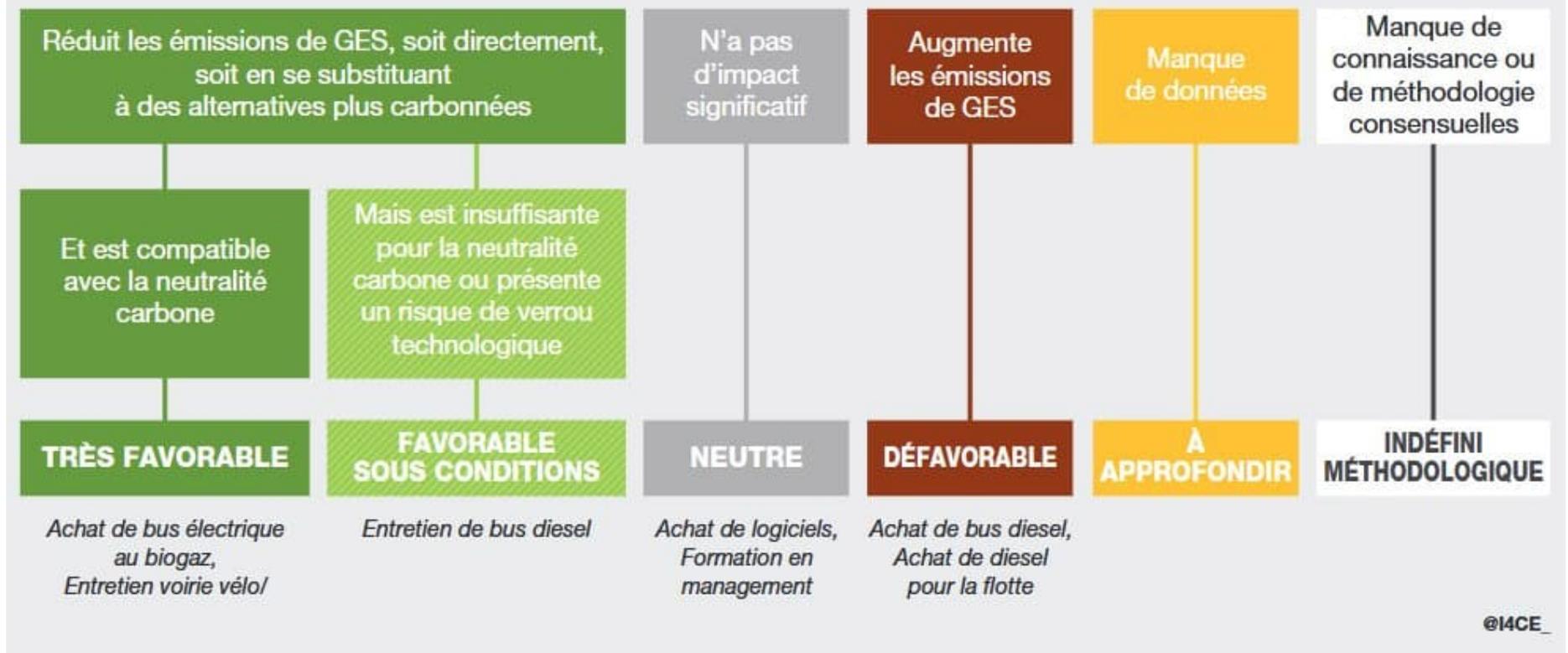
Désignation du budget annexe	Exploitation en €			Investissement en €			Résultat global en €	Pour mémoire Résultat global 2023
	Dépenses	Recettes	Résultat	Dépenses	Recettes	Résultat		
Conseil	135 688,99	128 460,48	-7 228,51	0	0	0,00	-7 228,51	9 092,48
Prestations de services	266 743,10	265 462,89	-1 280,21	0	0	0,00	-1 280,21	0,00
Chaufferie de Scey	314 289,07	174 728,48	-139 560,59	188 249,39	139 183,45	-49 065,94	-188 626,53	-232 156,67
Chaufferie de Gy	118 120,27	92 974,65	-25 145,62	248 608,61	42 487,00	-206 121,61	-231 267,23	-5 119,53
Chaufferie de Marnay	329 090,46	191 083,14	-138 007,32	54 154,82	71 604,07	17 449,25	-120 558,07	-105 767,70
Production électrique renouvelable	84 212,23	7 484,67	-76 727,56	139 543,96	558 042,11	418 498,15	341 770,59	71 713,71
IRVE	390 175,91	359 694,10	-30 481,81	701 456,95	525 432,03	-176 024,92	-206 506,73	-265 775,00

Le résultat du budget de Scey est à compléter des RAR : + 75 607,32 €

Le résultat du budget de Gy est à compléter des RAR : + 214 050,00 €

Les résultats financiers 2024

BUDGET VERT : ARBRE DE DECISION POUR LA CLASSIFICATION D'UNE DEPENSE

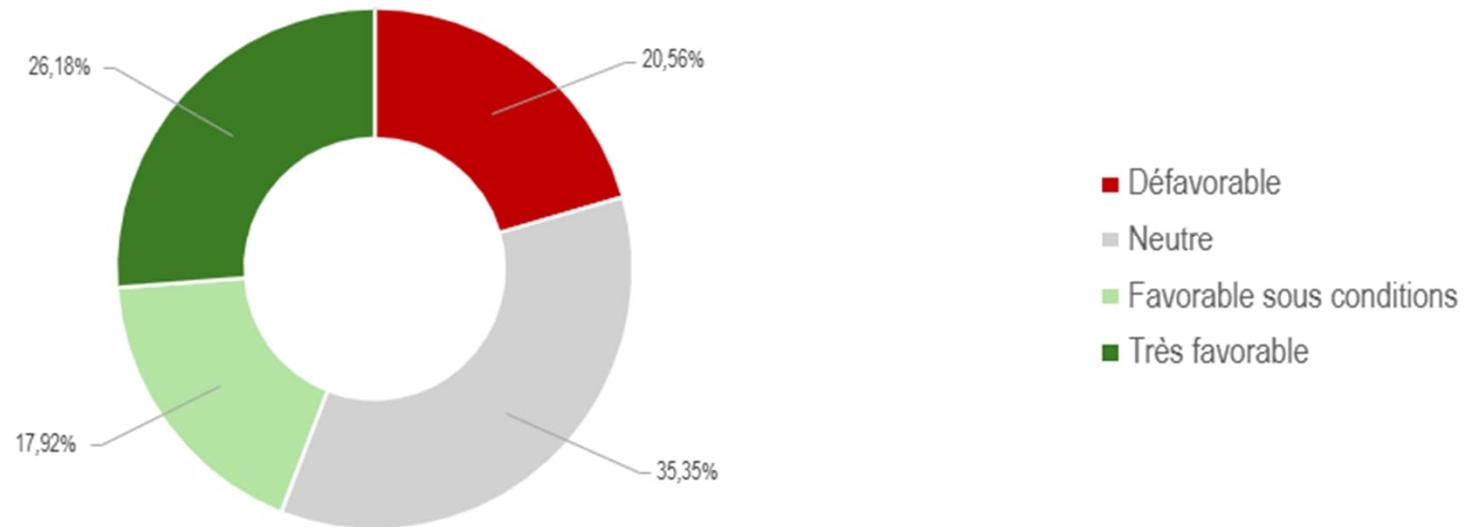


Les résultats financiers 2024

Obligation réglementaire de présenter un « budget vert » au compte administratif 2024 sur le **budget principal** (en investissement)

Budget vert
Annexe 1
Atténuation

Dépenses d'investissements





Vote des comptes de gestion 2024

Les comptes de gestion du budget général et des 7 budgets annexes qui viennent d'être présentés sont soumis à l'approbation de l'assemblée délibérante.

La présentation de ces comptes en commission « Finances, Communication, Affaires Générales et Statuts » du 19 mars 2024 n'a pas fait l'objet d'observation.

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?



Vote des comptes administratifs 2024

Le Comité doit arrêter les comptes administratifs
après que le Président s'est retiré.

Votes des comptes administratifs 2024

Désignation du budget	Fonctionnement en €			Investissement en €			Résultat global en €	Pour mémoire Résultat global 2023
	Dépenses	Recettes	Résultat	Dépenses	Recettes	Résultat		
Principal	5 750 127,24	11 887 789,27	6 137 662,03	15 906 008,47	19 490 663,52	3 584 655,05	9 722 317,08	7 260 887,66
Conseil	135 688,99	128 460,48	-7 228,51	0	0	0	-7 228,51	9 092,48
Prestations de services	266 743,10	265 462,89	-1 280,21	0	0	0	-1 280,21	0
Chaufferie de Scey	314 289,07	174 728,48	-139 560,59	188 249,39	139 183,45	-49 065,94	-188 626,53	-232 156,67
Chaufferie de Gy	118 120,27	92 974,65	-25 145,62	248 608,61	42 487,00	-206 121,61	-231 267,23	-5 119,53
Chaufferie de Marnay	329 090,46	191 083,14	-138 007,32	54 154,82	71 604,07	17 449,25	-120 558,07	-105 767,70
Production électrique renouvelable	84 212,23	7 484,67	-76 727,56	139 543,96	558 042,11	418 498,15	341 770,59	71 713,71
IRVE	390 175,91	359 694,10	-30 481,81	701 456,95	525 432,03	-176 024,92	-206 506,73	-265 775,00

Les résultats financiers 2024

Affectation de résultat

Budget	Résultats de clôture		Propositions d'affectations				
	Fonctionnement ou exploitation	Investissement	Couverture des besoins de financement en investissement	Reprise en excédent de fonctionnement ou d'exploitation	Reprise en déficit de fonctionnement ou d'exploitation	Reprise en excédent d'investissement	Reprise en déficit d'investissement
Principal	6 137 662,03 €	3 584 655,05 €	588 738,22 €	5 548 923,81 €	/	3 584 655,05 €	/
Conseil	-7 228,51 €	0,00 €	/	/	7 228,51 €	/	/
Prestations de services	-1 280,21 €	0,00 €	/	/	1 280,21 €	/	/
Chaufferie de Scey	-139 560,59 €	-49 065,94 €	/	/	139 560,59 €	/	49 065,94 €
Chaufferie de Gy	-25 145,62 €	-206 121,61 €	/	/	25 145,62 €	/	206 121,61 €
Chaufferie de Marnay	-138 007,32 €	17 449,25 €	/	/	138 007,32 €	17 449,25 €	/
Production électrique renouvelable	-76 727,56 €	418 498,15 €	/	/	76 727,56 €	418 498,15 €	/
IRVE	-30 481,81 €	-176 024,92 €	/	/	30 481,81 €	/	176 024,92 €

Comprend / la
couverture du
déficit des
restes à réaliser

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?



Le budget primitif 2025

Fonctionnement

Ce budget repose sur

→ Des recettes de fonctionnement de **14 310 862,74 €** comprenant principalement **l'excédent global** de clôture 2024 (5 548 923,81 €), **l'accise** (3 500 000 €, chiffre qui ne tient pas compte de la somme réclamée à l'Etat) et les redevances de concession R1 (592 000 €).

→ Des dépenses de fonctionnement de **11 196 468,82 €** dont **4 275 108,68€ pour financer l'investissement** et **4 210 646,65 €** de dotations aux amortissements.

Le budget primitif 2025

Fonctionnement

→ Les estimations des charges de personnel envisagées pour les budgets annexes sont les suivantes :

Budgets	Dépenses
annexe "Conseil"	123 500,00 €
annexe "Prestations de service"	136 000,00 €
annexe "Chaufferie de Scey"	12 498,00 €
annexe "Chaufferie de Gy"	5 600,00 €
annexe "Chaufferie de Marnay"	10 600,00 €
annexe "électricité renouvelable"	11 500,00 €
annexe "IRVE"	23 000,00 €
annexe "chaufferies"	1 350,00 €
Totaux	324 048,00 €

Le budget primitif 2025

Investissement

- Les recettes (25 701 658,60 €) tiennent compte des amortissements et comprennent les recettes envisagées basées sur les aides du compte d'affectation spécial « Financement des Aides aux Collectivités pour l'Electrification rurale » (FACÉ) de 2024, le financement des concessionnaires (PCT, R2, Article 8, ...), les participations des demandeurs de travaux calculées pour les réseaux et la participation de l'ADEME au CCRT.
- La prise en compte des restes à réaliser de l'exercice 2024 (-4 173 393,27 €) nécessite de prévoir l'excédent d'investissement correspondant.



Le budget primitif 2025

Investissement

- Les dépenses comprennent (21 528 265,33 €) les travaux sur les réseaux d'électricité et les travaux sous mandat en éclairage public et télécommunications.
- Cette section prend également en compte les subventions versées aux communes et EPCI ainsi que des prêts (remboursables sur 20 ans maximum) du budget principal aux budgets annexes (budgets production d'électricité d'origine renouvelable et IRVE, chaufferies (si inférieur à 100 000 €)).
- Elle prévoit, en outre, les premières dépenses nécessaires à la rénovation thermique du siège social (soumis au décret tertiaire), la construction d'ombrières photovoltaïques sur son parking et la participation à l'augmentation en capital de la SEM approuvée en décembre 2024.

Le budget primitif 2025

Le budget principal

Le budget principal 2025 se présente ainsi :

→ en fonctionnement :

Dépenses : 11 196 468,82 €

Recettes : 14 310 862,74 €

→ en investissement :

Dépenses : 21 528 265,33 € (+RAR : 4 173 393,27 €)

Recettes : 25 701 658,60 €

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?



Plan sobriété Éclairage Public 2025-2027

Dotation de l'appel à projets : **1 million d'euros par an pendant 3 ans.**

Lors de la 1ère année de mise en œuvre de cet appel à projets, les demandes d'études étaient à adresser au syndicat **avant le 31 janvier 2025.**

→ Les projets sont à déposer avant le **30 avril 2025.**



Appel à projets - Dissimulation de réseaux

Les demandes d'études sont à adresser au syndicat au **1^{er} septembre 2025**.

→ Les projets, avec délibération, sont à déposer avant
le **1^{er} janvier 2026**.



Agenda

Mercredi 21 mai 2025 – 17 Heures : Commission Travaux (AAP Eclairage Public)

Mercredi 21 mai 2025 – 18 Heures : Bureau Syndical

Mercredi 2 juillet 2025 à 16H00 : Commission d'Appel d'Offres

Mercredi 2 juillet 2025 à 17h00 : Commission MDE-EnR

Mercredi 2 juillet 2025 à 18h00 : Bureau Syndical



Le budget primitif 2025

Les budgets annexes

→ Il est rappelé qu'en l'absence de bénéfices générés, la trésorerie des budgets annexes nécessite chaque année des **avances de trésorerie** (remboursables) du budget principal. A prévoir pour 2025 :

- 700 000 € pour le budget de la chaufferie de Scey
- 400 000 € pour le budget de la chaufferie de GY
- 300 000 € pour le budget de la chaufferie de Marnay
- **4 000 000 €** pour le budget « Chaufferies »
- 100 000 € pour le budget EnR



Le budget primitif 2025

Les budgets annexes

Le Budget « Conseil »

en fonctionnement :

Dépenses : 130 728,51€

Recettes : 130 728,51€

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?



Le budget primitif 2025

Les budgets annexes

Le Budget « Prestation de service »

en fonctionnement :

Dépenses : 384 353,46 €

Recettes : 384 353,46 €

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?



Le budget primitif 2025

Les budgets annexes

Le budget de la « chaufferie de Scey »

- section de fonctionnement :

Dépenses : 630 921,65 €

Recettes : 630 921,65 €

- section d'investissement :

Dépenses : 135 079,46 €

Recettes : 135 079,46 €

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?

Le budget primitif 2025

Les budgets annexes

Le budget de la « chaufferie de Gy »

- section de fonctionnement :

Dépenses : 157 046,00 €

Recettes : 157 046,00 €

- section d'investissement :

Dépenses : 260 012,99 €

Recettes : 260 012,99 €

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?



Le budget primitif 2025

Les budgets annexes

Le Budget de la « chaufferie de Marnay »

- section de fonctionnement :

Dépenses : 374 755,42 €

Recettes : 374 755,42 €

- section d'investissement :

Dépenses : 75 721,95 €

Recettes : 75 721,95 €

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?



Le budget primitif 2025

Les budgets annexes

Le budget « production électrique renouvelable »

- section de fonctionnement :

Dépenses : 130 521,25 €

Recettes : 130 521,25 €

- section d'investissement :

Dépenses : 848 641,84 €

Recettes : 848 641,84 €

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?



Le budget primitif 2025

Les budgets annexes

Le budget « IRVE »

- section de fonctionnement :

Dépenses : 417 689,35 €

Recettes : 417 689,35 €

- section d'investissement :

Dépenses : 635 933,14 €

Recettes : 635 933,14 €

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?

Le budget primitif 2025

Les budgets annexes

- Création d'un nouveau Budget « Chaufferies » destiné à intégrer l'ensemble des activités des nouvelles chaufferies (Apremont, Champlitte, Coisevaux, Dampierre sur Salon, Frotey-les-Vesoul, Gevigney-et-Mercey, Moimay, Neurey-les-la-Demie pour 2025) sera créé : Obligation depuis jurisprudence de la CAA de Nantes du 8 janvier 2021 qui a inversé la doctrine de la DDFIP en avril 2022.
- **SPIC** (Service Public d'Intérêt Commercial)
Pour mémoire, les SPIC gérés en régie sont dotés d'une comptabilité distincte du budget général, sous la forme d'un budget annexe, où les dépenses et les recettes doivent s'équilibrer **sans subvention du budget général** (Comptabilité M4).
- Pour les 3 chaufferies existantes (**Scey, Gy et Marnay**), les budgets ayant déjà été ouverts pour l'année 2025, la fusion des budgets se fera en 2026.

Le budget primitif 2025

Les budgets annexes

- Ce Budget « Chaufferies » prévoit essentiellement les études et travaux de construction pour 10 600 000 € environ.
- Ces travaux seront compensés par des subventions de
 - ADEME (CCRT-Fonds chaleur) : 3,5 M€ (+121 000 € d'aide directe pour les études)
 - Région (FEDER-Europe) : 2,2 M€
 - Etat (DSIL-CRTE) : 371 000 €
 - CEE Coup de Pouce : 3 M€et pour le reste à charge :
 - Prêt bancaire : 1,1 M€
 - Prêt budget principal : 200 000 € (si reste à charge inférieur à 100 000 €)
- Les besoins de trésorerie seront couverts par le budget principal (estimation des besoins de l'ordre de 4 M€).

Le budget primitif 2025

Les budgets annexes

Désignation	Montant HT (travaux + ingénierie)	Note d'opportunité ou Etude de	DM Transfert de compétenc	Notification MOe	APD	DCE	Remise des offres Travaux	OS préparation + travaux	Mise en service
Chaufferie de Apremont	435 000,00 €	14/03/2022	05/05/22	08/03/2023	juil-23	févr-24	avr-24	juin-24	avr-25
Chaufferie de Moimay	1 060 000,00 €	26/06/2017	21/06/19	14/04/2022	mai-23	avr-24	mai-24	janv-25	nov-25
Chaufferie de Dampierre-sur-Salon	1 680 000,00 €	06/01/2023	30/01/23	04/09/2023	févr-24	août-24	nov-24	janv-25	nov-25
Chaufferie de Gevigney-et-Mercey	1 140 000,00 €	23/01/2021	22/10/21	01/09/2022	déc-23	juin-24	nov-24	mars-25	mars-26
Chaufferie de Coisevaux	620 000,00 €	09/05/2022	08/06/22	05/01/2023	oct-23	oct-24	févr-25	mai-25	avr-26
Chaufferie de Neurey-lès-la-Demie	2 280 000,00 €	16/03/2023	17/02/23	05/09/2023	août-24	mars-25	juin-25	août-25	juin-26
Chaufferie de Frotey-les-Vesoul	2 030 000,00 €	24/02/2023	28/03/23	16/05/2024	sept-24	avr-25	juin-25	août-25	août-26
Chaufferie de Champlitte	1 660 000,00 €	09/02/2023	16/03/23	13/09/2023	sept-24	avr-25	juil-25	nov-25	sept-26
Chaufferie de Faverney	1 660 000,00 €	08/11/2022	15/05/23	28/05/2024 - APS en cours	juin-25	déc-25	mars-26	mai-26	juil-27
Chaufferie de Lure	4 800 000,00 €	13/02/2023	03/07/23	19/12/2024 - mission ATMO en cours	avr-25 (programme)		mai-26 (notification équipe MGP)		nov-27
Sous-total chaufferies	17 365 000,00 €								



Le budget primitif 2025

Les budgets annexes

Le Budget « Chaufferies »

- section de fonctionnement :

Dépenses : 26 828,50 €

Recettes : 26 828,50 €

- section d'investissement :

Dépenses : 10 589 139,80 €

Recettes : 10 589 139,80 €

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?



Modification de poste

Il est proposé de transformer le poste d'assistant de direction, créé par délibération n°12 du 24 octobre 2020, pour l'ouvrir aux grades de rédacteur principal de 2ème et 1ère classe à temps complet, en sus du grade de rédacteur territorial à temps complet, à compter du 1er juillet 2025.

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?

30 ans du SIED 70

→ **Date :** Samedi 27 septembre 2025

→ **Lieu :** Le Domaine Les 12 Ponts
D89 – Route d'Esprels
70110 PONT-SUR-L'OGNON



30 ans du SIED 70

Présentation du site

- Un domaine de 8 hectares en bordure de rivière (privatisé pour le SIED 70)
- Capacité d'accueil : 700 personnes
- **2 grands bâtiments principaux :**
 - 1 bâtiment avec la salle de réception + véranda + grande terrasse (possibilité de mettre barnum) + cuisine équipée
 - 1 bâtiment avec salle de conférence (capacité 180 personnes) + 3 salles de réunion (capacités 70 personnes / 40 personnes / 40 personnes)

30 ans du SIED 70





30 ans du SIED 70

Déroulé envisagé

14h00 : accueil des invités
discours accueil
visites techniques et ateliers
conférence
mot de clôture
remise de prix
conférence théâtralisée
apéritif
démonstration éclairage public
repas dinatoire et animation musicale

Rapport d'activité 2024

Article L5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales :

« Le Président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse chaque année, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre **un rapport retraçant l'activité de l'établissement** (...).

Ce rapport fait l'objet **d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique** au cours de laquelle les représentants de la commune à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale sont entendus (...).

Les représentants de la commune rendent compte au moins deux fois par an au conseil municipal **de l'activité de l'établissement public de coopération intercommunale.** »



Rapport d'activité 2024

Les concessions d'électricité

Rapport d'activité 2024

ENEDIS

127 176 points de livraison – 13 postes sources
– 3 229 km HTA

3 450 postes HTA-BT – 3 395 km BT – 3 955
installations de production

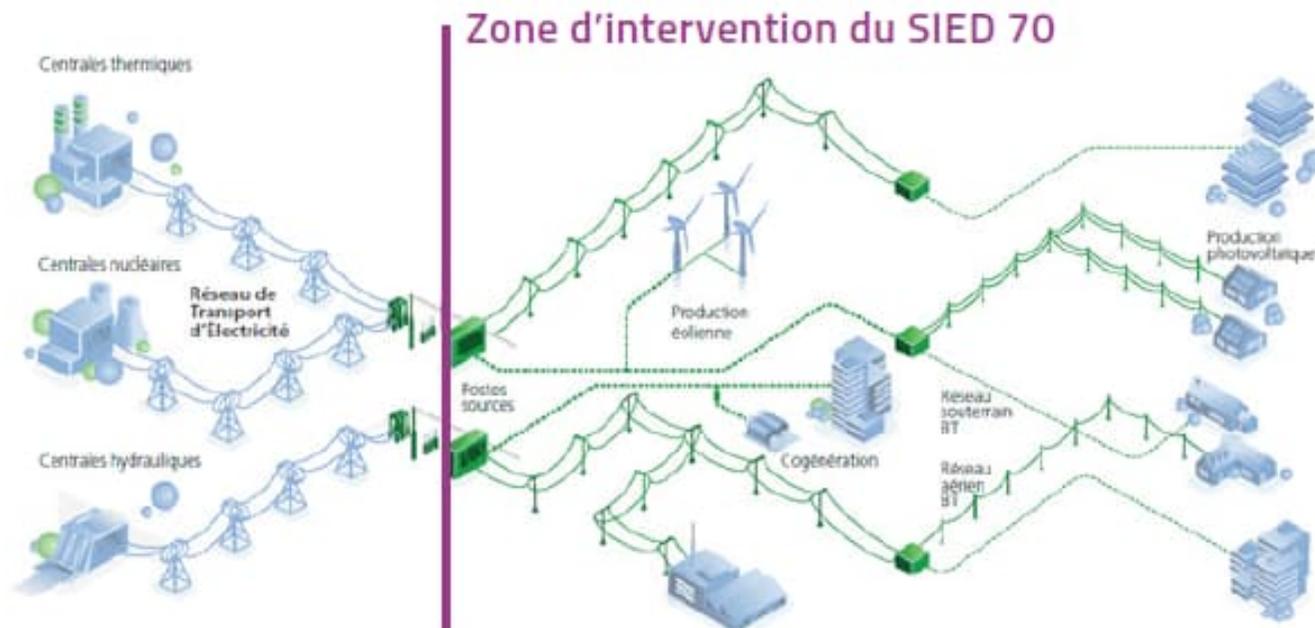
1 106 GWh acheminés – 107 GWh produits

SICAE-EST

17 180 points de livraison – 4 postes sources –
862 km HTA

649 postes HTA-BT – 538 km BT -509
installations de production

137 GWh acheminés – 138 GWh produits



Secteur Enedis :

Installations de production : **+30 %**

Quantité électricité acheminée : **-5 %**

Secteur SICAE Est :

Installations de production : **+7 %**

Quantité électricité acheminée : **-7 %**

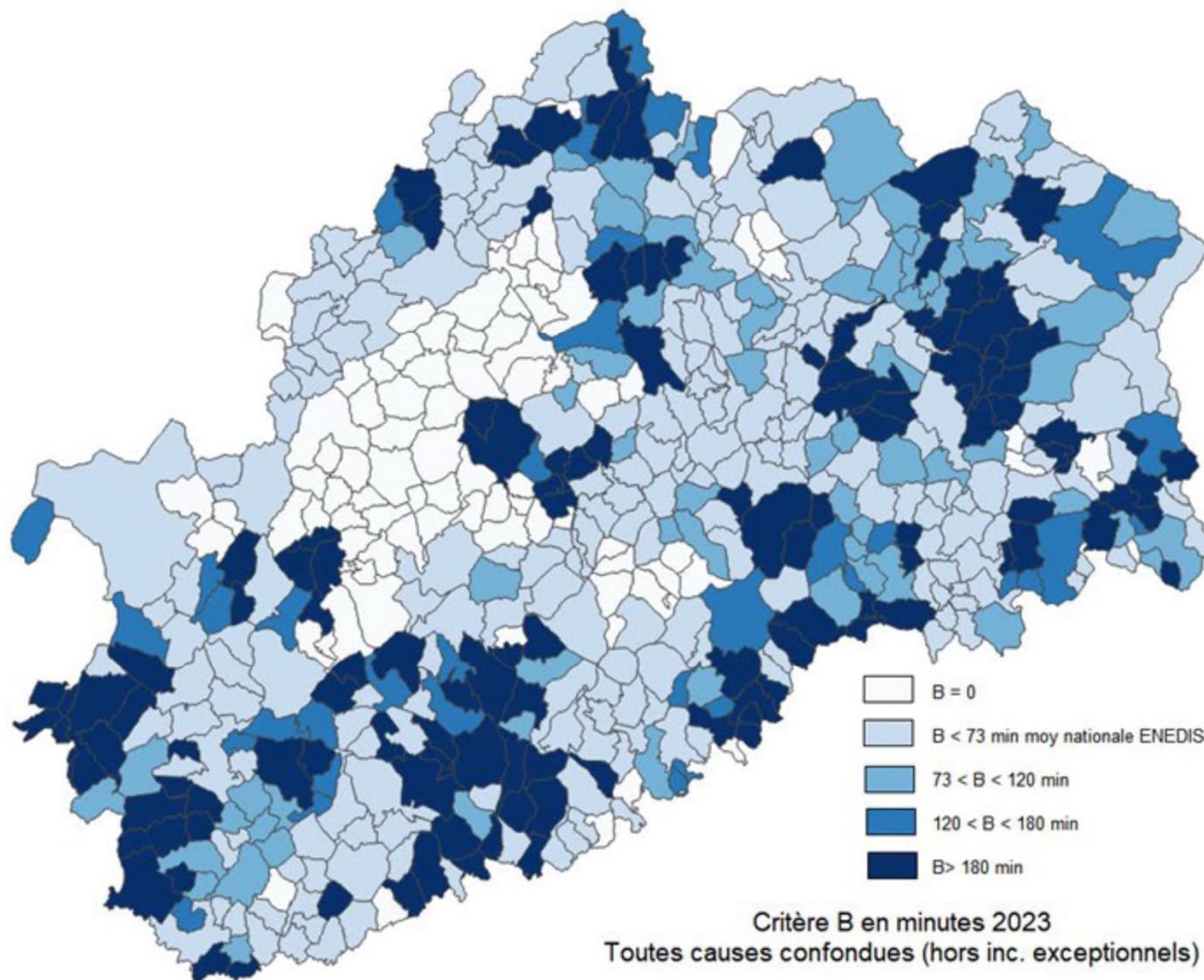


Les concessions d'électricité

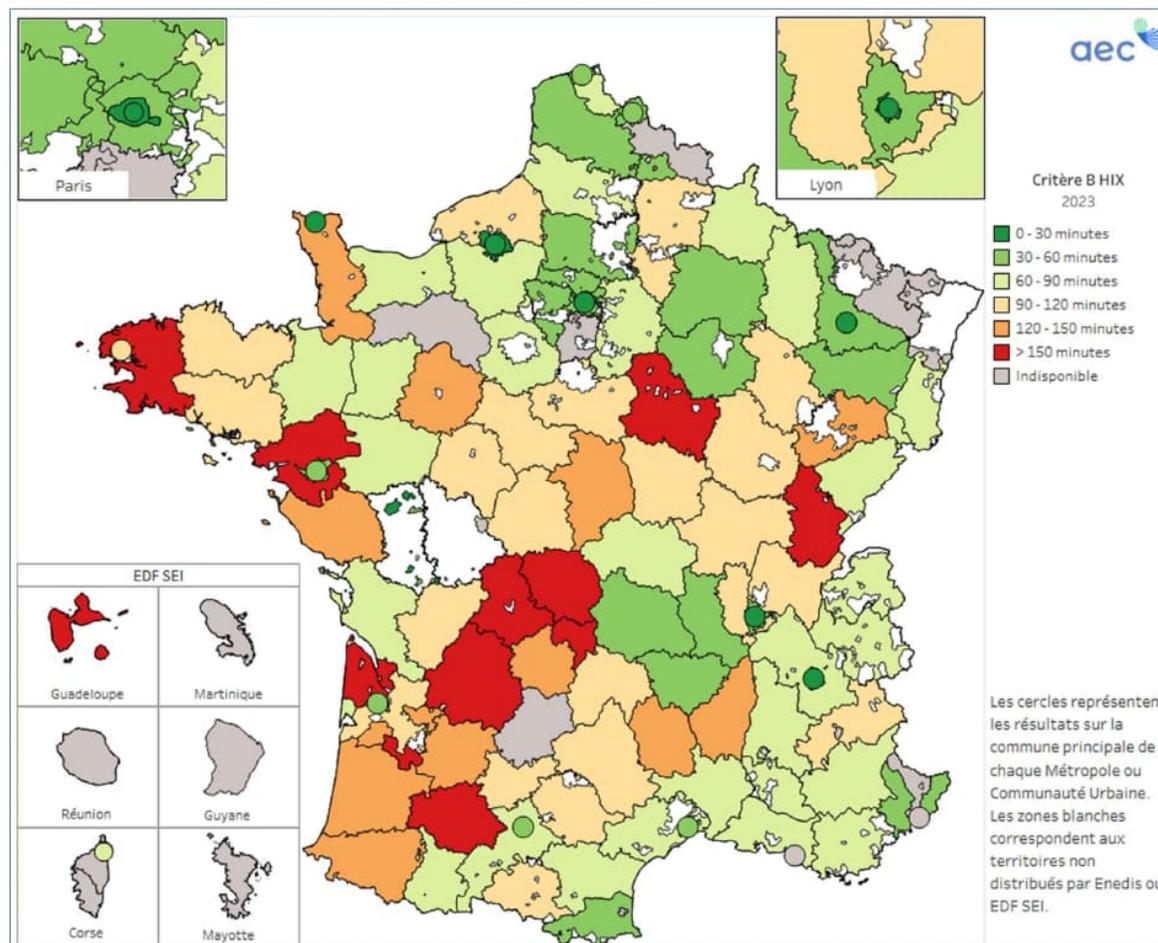
L'engagement du concessionnaire Enedis porte sur **7 000 k€** sur la période 2024-2027 (contre **5 700 k€** de la période 2020- 2023). Les investissements réalisés en 2024 dans le cadre du nouveau Plan Pluriannuel d'Investissement s'élèvent à **1 480 k€**.

Pour la SICAE-EST, ce montant d'investissements programmés est de **532 k€** (**hors compteurs communicants**) sur 2024 .

Répartition du critère B par commune



Répartition du critère B par département (source AEC)





Rapport d'activité 2024

Les travaux sur les réseaux-secs



Les travaux sur les réseaux secs

Chiffres clés 2024 pour le réseau d'électricité :

- 142 dossiers de travaux engagés
- 8 161 k€ TTC engagés

Les travaux sur les réseaux secs

Renforcement et sécurisation :

- En 2024, **29** dossiers de renforcement et **15** dossiers de sécurisation ont été engagés, représentant un montant total de travaux de **2 416 k€ HT**.
- Réalisés exclusivement sur le territoire de communes rurales au sens de l'électrification, ces travaux sont **intégralement** pris en charge par le SIED 70.



Livraison d'un nouveau poste de transformation



Les travaux sur les réseaux secs

Extension :

- En 2024, **70** dossiers d'extension ont fait l'objet d'un bon de commande pour un montant total de travaux de **2 290 k€ HT**.
- Ce programme de travaux dépend uniquement de la demande des particuliers et des collectivités.



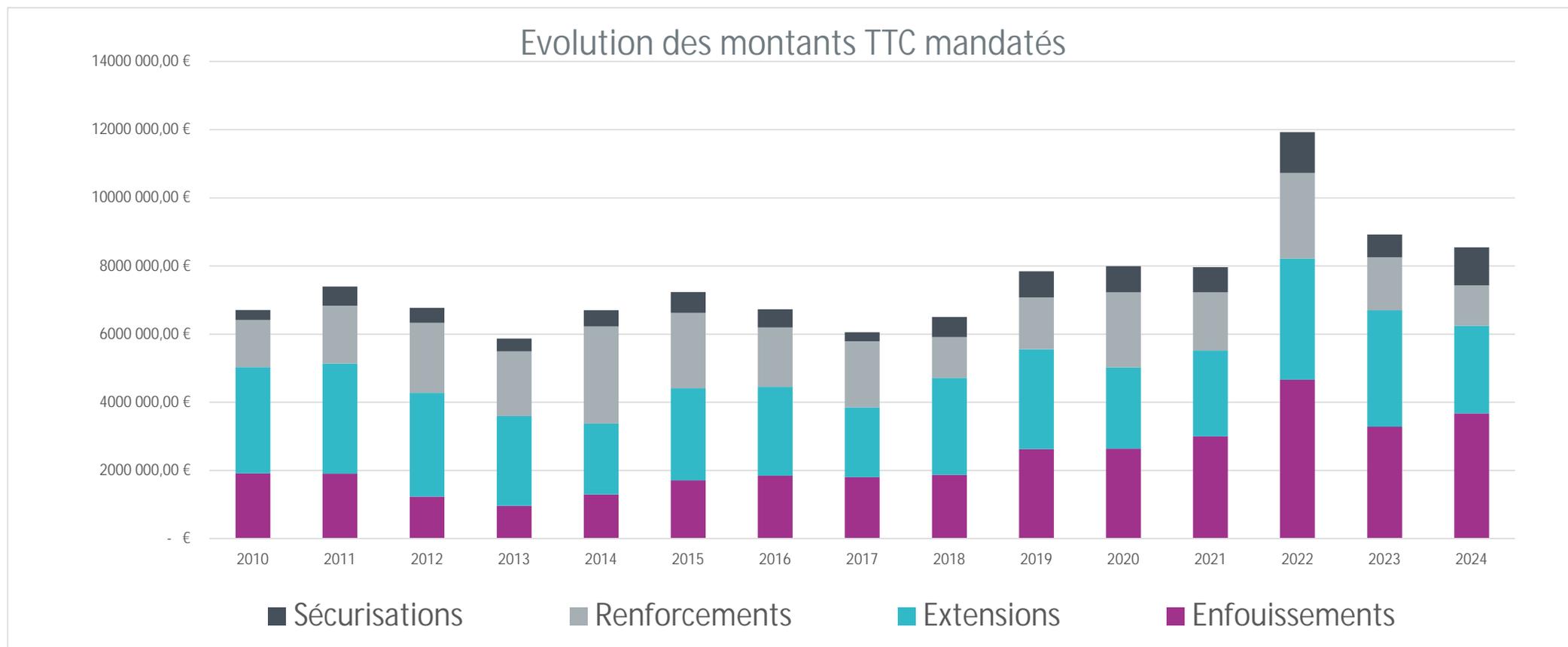
Les travaux sur les réseaux secs

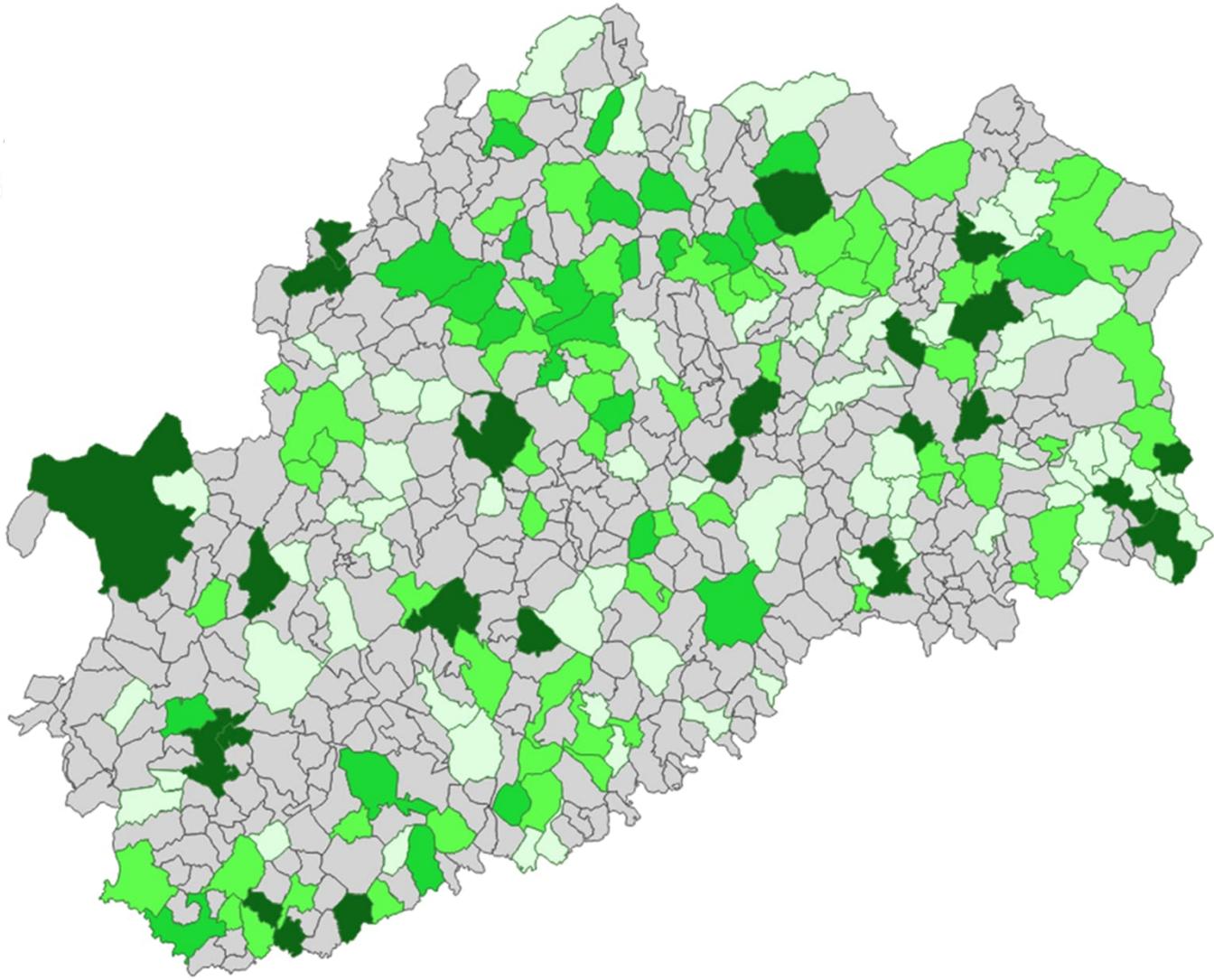
Enfouissement :

- 28 dossiers d'enfouissement ont été engagés en 2024 pour un montant de 2 700 k€ HT.
- Compte tenu du nombre important de demandes d'enfouissement, les modalités de financement de ce type d'opérations font désormais l'objet d'une programmation annuelle passant par un appel à projets.

Les travaux sur les réseaux secs

Évolution annuelle des travaux réalisés par le syndicat sur le réseau d'électricité

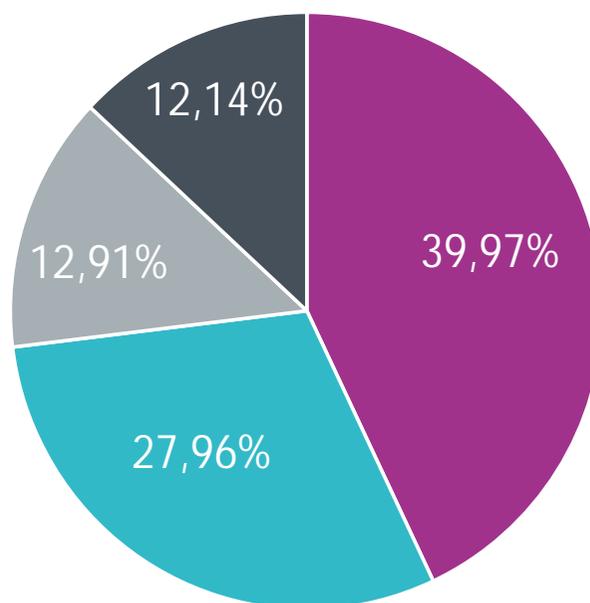




Répartition géographique des travaux sur le réseau d'électricité mandatés en 2024

Les travaux sur les réseaux secs

Répartition financière des travaux sur le réseau de distribution en 2024



■ Enfouissements ■ Extensions ■ Renforcements ■ Sécurisations

Les travaux sur les réseaux secs

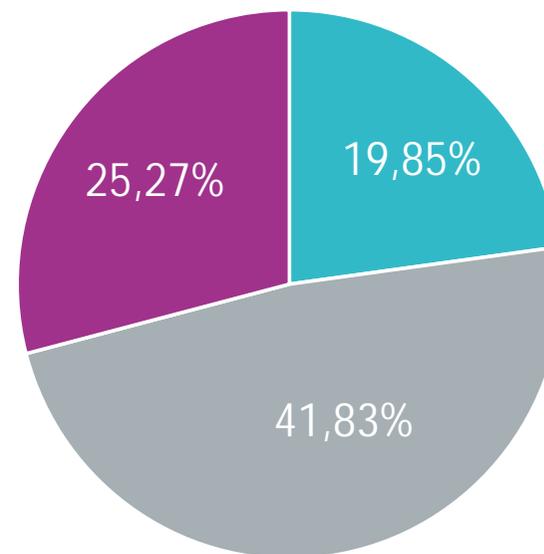
Répartition financière des travaux d'éclairage public mandatés en 2024

Éclairage public :

1 910 k€ TTC de travaux

sous MOa* SIED70

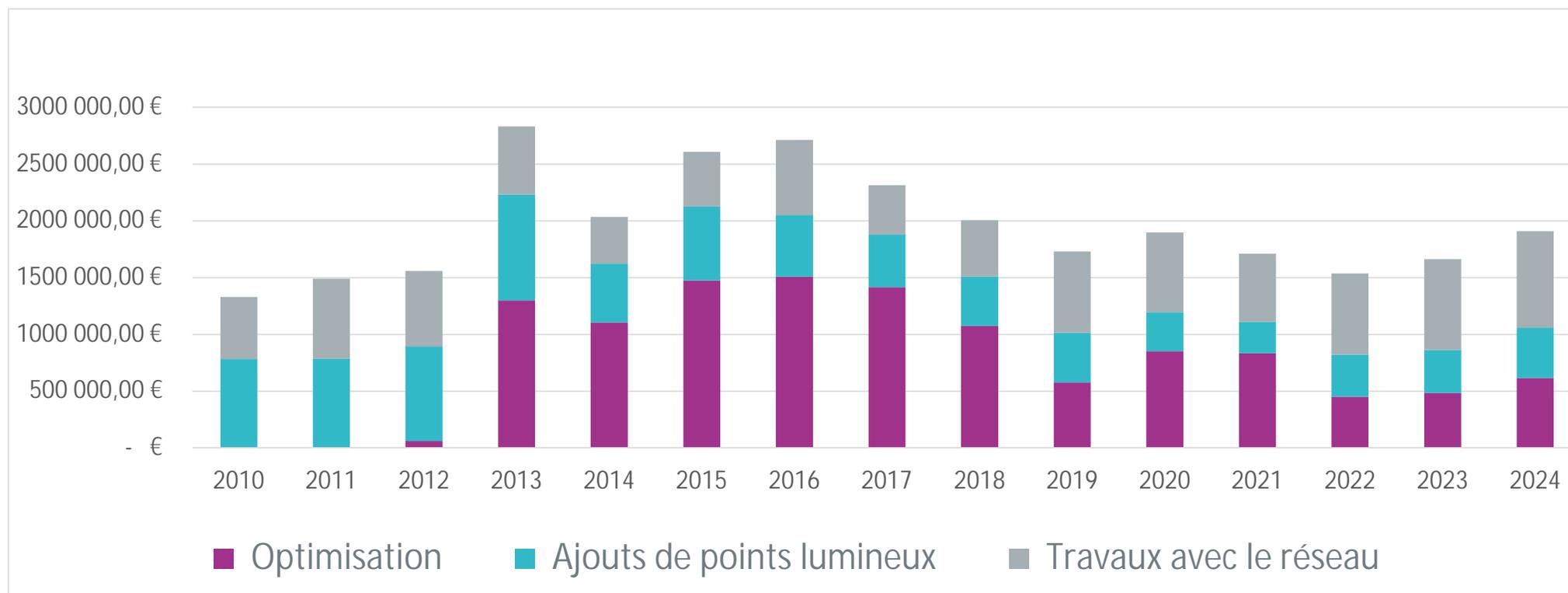
*MOa : Maîtrise d'ouvrage



■ Ajout de points lumineux ■ Travaux avec réseau ■ Optimisation

Les travaux sur les réseaux secs

Evolution des montants mandatés TTC de travaux sur l'éclairage public sous maîtrise d'ouvrage déléguée



Les travaux sur les réseaux secs

Génie civil de communication électronique :

- 120 k€ pour les nouveaux réseaux
- 698 k€ pour l'enfouissement des lignes



Évolution des montants mandatés TTC de travaux de génie civil de télécommunication sous maîtrise d'ouvrage déléguée



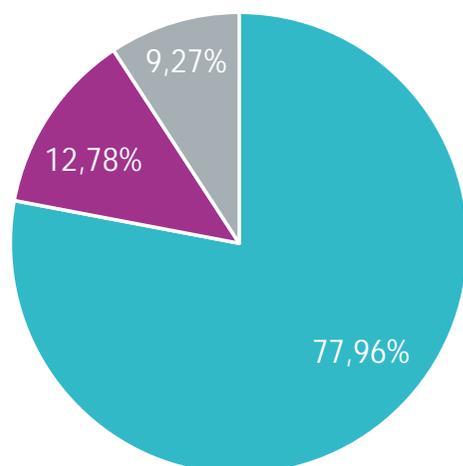
Les travaux sur les réseaux secs

Maintenance Eclairage Public :

- Au 31 décembre 2024, ce service, mis en place en 2022, comptait **70 communes adhérentes** représentant **7 450 points lumineux** gérés désormais par le Syndicat.
- En 2024, **315** signalements de la part des communes ont été traités par les entreprises titulaires du marché. La durée moyenne d'intervention a été de **12** jours.

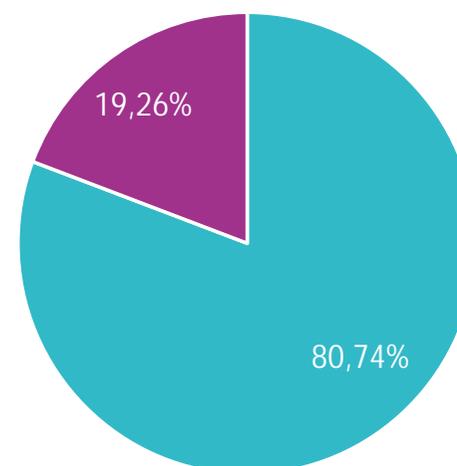
Les travaux sur les réseaux secs

Origine des pannes 2024

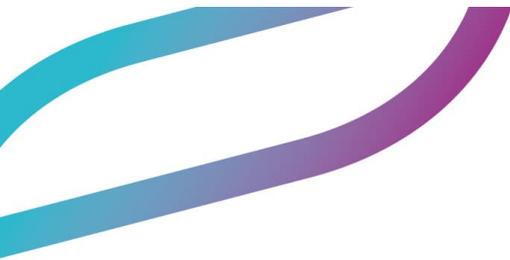


■ Luminaires ■ Armoire ■ Autres (panne d'origine électrique, sinistre, ...)

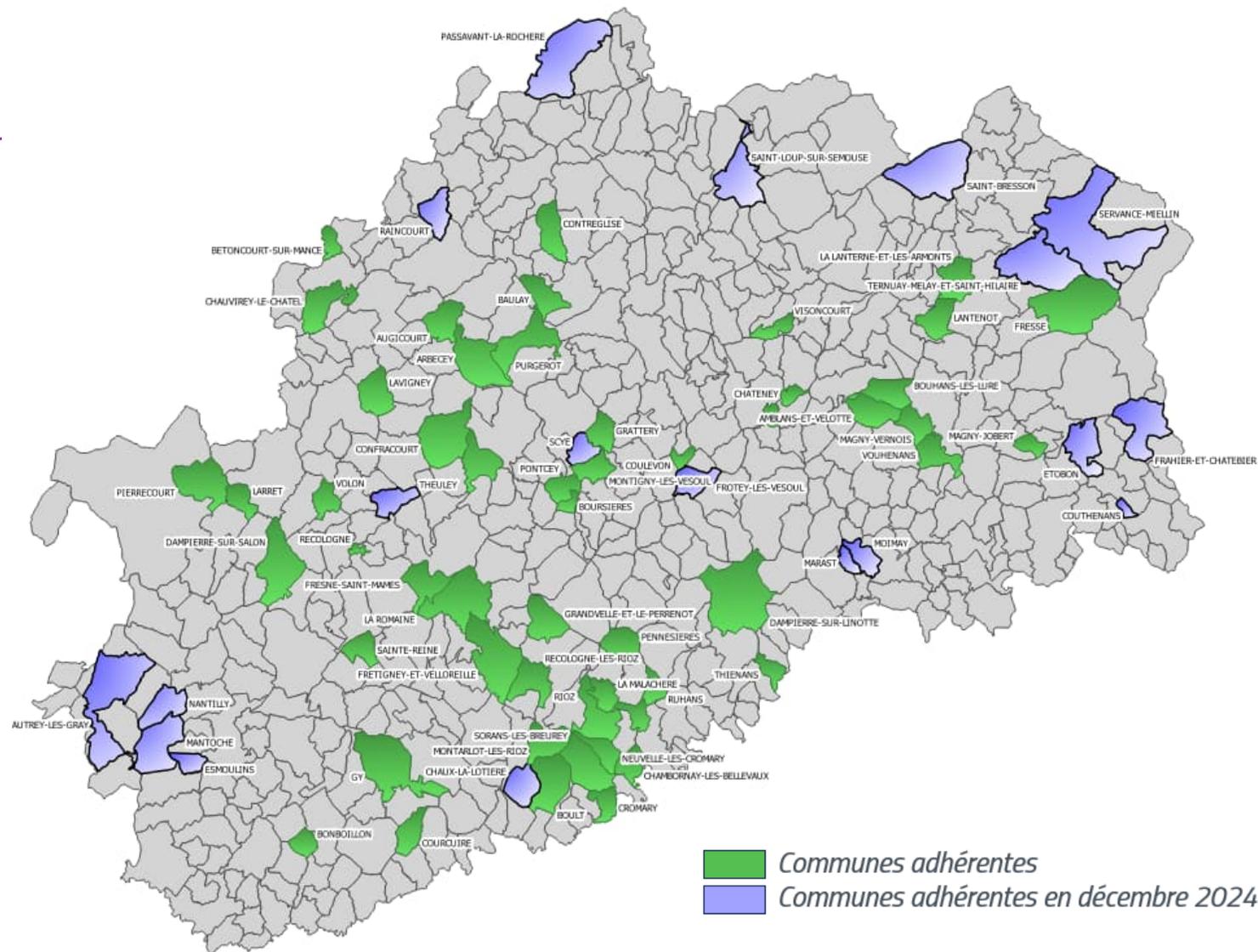
Type de sources impactées par des pannes en 2024



■ Lampes à décharge ■ Leds



Carte des communes
adhérentes
au service de maintenance
des installations d'éclairage
public au 31/12/2024



Rapport d'activité 2024

Le bois énergie





Le bois énergie

Intervention du service dans les études, la conception et la réalisation de chaufferies automatiques au bois :

par Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) :

dans les études de maîtrise d'œuvre jusqu'au parfait achèvement des travaux :

- Quers : convention signée
- Purgerot et Borey : projets stoppés après avant-projet, pour raisons économiques
- Vouhenans et Bouligney : travaux réalisés en 2024, chaufferies en route.
- Auxon-les-Vesoul : travaux remplacement chaudière biomasse réalisés en 2024



Le bois énergie

Accord-cadre à bons de commandes pour la réalisation d'études de faisabilité bois-énergie :

Les collectivités qui souhaitent bénéficier de cette prestation (financée à 80 %) doivent déléguer au SIED 70 la maîtrise d'ouvrage des études. Cette opération fait l'objet d'un appui financier de l'ADEME :

- 3 communes ont signé une convention avec le SIED 70 : Couthenans, Franchevelle et Dampierre-les-Conflans.
- 2 rendus d'étude ont été présentés : Authoison et Franchevelle.



Le bois énergie

Les études de substitution aux énergies fossiles :

Les collectivités qui souhaitent bénéficier de cette prestation doivent déléguer au SIED 70 la maîtrise d'ouvrage des études.

Cette opération fait l'objet d'un appui financier du programme ACTEE de la FNCCR. **Les études sont financées à hauteur de 80 %**. Les communes bénéficiaires sont celles pour lesquelles le SIED 70 perçoit l'accise de l'électricité.

En 2024, la commune de Quers a pu bénéficier d'une étude.



Le bois énergie

Par transfert de compétence :

Depuis 2021, 10 communes ont transféré la compétence « chaufferie bois avec réseau de chaleur » au SIED 70 :

Apremont, Champlitte, Coisevaux, Dampierre-sur-Salon, Faverney, Frotey-les-Vesoul, Gevigney-et-Mercey, Lure, Moimay et Neurey-les-la-Demie.



Le bois énergie

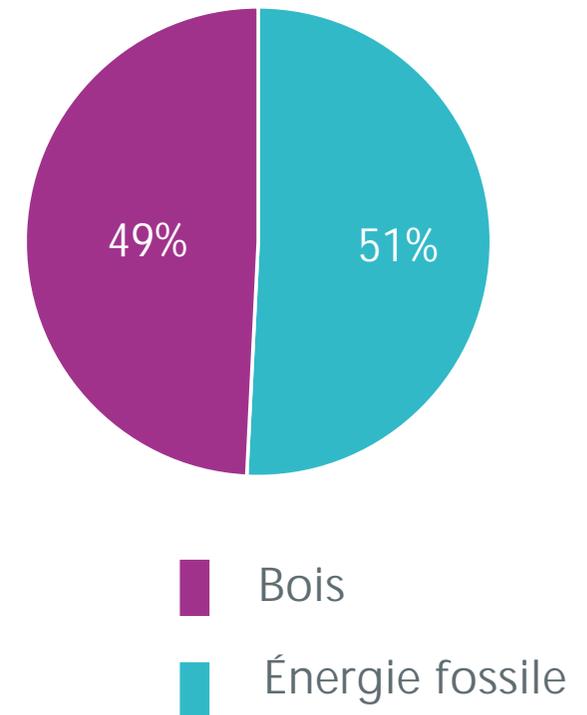
Bilan global 2024 des 3 réseaux de chaleur en activité :

- 1 370 kW de puissance bois-plaquettes.
- 3 854 ml de réseaux de chaleur.
- 36 bâtiments raccordés dont 3 collèges, 3 gymnases, 2 maisons de retraite, 4 écoles, 1 pôle éducatif, 1 salle de concert, 11 bâtiments publics et 11 particuliers.
- 34 848 m² de surfaces chauffées.
- 3 812 MWh produits.

Le bois énergie

- 592 tonnes de bois plaquettes forestières livrées pour alimenter les chaudières principales.
- 35 Tonnes de granulés consommés en appoint.
- 70 % de rendement moyen.
- 371 tonnes d'émissions de CO2 évitées.

Part d'énergie produite
2024



Questions sur le bois énergie ?



Rapport d'activité 2024

La production d'électricité d'origine renouvelable



La production d'électricité d'origine renouvelable

Les demandes pour des projets photovoltaïques :

- 3 notes d'opportunité ont été réalisées pour de la vente totale (pour 8 notes d'opportunité photovoltaïques en autoconsommation) à la demande de 9 collectivités.
- Ces installations ont un potentiel de puissance de 488 kWc pour une production annuelle de 526 MWh et un coût estimé à 600 000 € HT.



La production d'électricité d'origine renouvelable

Les réalisations :

En 2024, le SIED 70 a mis en service **4 nouvelles installations**. Il s'agit des installations de productions photovoltaïques du préau de l'école d'Echenoz-la-Méline, mairie-salle des fêtes de Colombe-lès-Vesoul, la Mairie de Franchevelle et la Médiathèque de Saint-Loup-sur-Semouse.

Ces 4 unités représentent une puissance totale de **116 kWc** pour une production annuelle totale de **71 MWh**.

Pour ces installations, le SIED 70 investit **192 968 € HT**.



La production d'électricité d'origine renouvelable

Les réalisations :

Le marché de travaux pour le projet photovoltaïque de **19 kWc** sur la mairie de **Preigney** a été notifié.

Les panneaux ont été posés sur le bâtiment en 2024 et seront **mis en service courant 2025** après les travaux de raccordement au réseau électrique.



La production d'électricité d'origine renouvelable

L'exploitation :

Depuis 2019, 9 installations photovoltaïques, gérées par le SIED 70, produisent de l'électricité sur les toits de bâtiments publics.

- 232 kWc de puissances photovoltaïques installées depuis 2019
- 190 MWh de production d'électricité solaire en 2024



La production d'électricité d'origine renouvelable

Les SEM :

Le SIED 70 a pris des participations, en partenariat avec le Syndicat d'Énergie de la Côte-d'Or et la Région Bourgogne-Franche-Comté dans la **SEML « Côte-d'Or Énergies »** afin de développer des **projets éoliens et photovoltaïques** sur le territoire des 2 départements.

Il peut également prendre part directement dans les sociétés de projet pour les installations situées sur la Haute-Saône.



La production d'électricité d'origine renouvelable

Les SEM :

Au cours de l'année 2024, la SEML Côte-d'Or Énergies a continué à développer, en partenariat avec le SIED 70 et la Commune, le projet de centrale photovoltaïque de Courchaton (Parc des Roches Bleues – puissance : 4 MWc développée sur 5 Ha avec une production attendue de 4 800 MWh/an).

Le permis de construire obtenu fin août 2023 après l'enquête publique réglementaire menée en février 2023, a fait l'objet d'un nouvel arrêté d'autorisation en janvier 2025.

Une réunion publique a eu lieu le 19 juin 2024 afin d'encourager les citoyens à investir dans le projet.



La production d'électricité d'origine renouvelable

Les SEM :

La SEML Côte-d'Or Énergies et le SIED 70 ont également œuvré en partenariat avec la commune de **Chaux-la-Lotière** à un projet de centrale photovoltaïque au sol (puissance projetée de **3 à 6 MWc**).

Après une présentation du projet devant les services de la DDT et la CDPENAF, **2 comités de pilotage** ont permis d'aboutir à la création de la SA « **Le grand Plain de soleil** » incluant également la Communauté de communes du Pays Riolais et la commune de Boulton comme actionnaires.



La production d'électricité d'origine renouvelable

Les Générateurs

- Le développement de grands projets de production d'énergies renouvelables, photovoltaïques et éoliens, peut être difficile à conduire sur nos territoires. Afin d'accompagner les communes dans l'émergence de leurs projets, le SIED 70 met à leur disposition **un service gratuit de conseil et d'appui personnalisé** soutenu par l'ADEME, mené en collaboration avec la Région et l'Etat.
- **13 communes** ont été accompagnées dans le cadre de projets de production d'énergies renouvelables (éolien ou photovoltaïque) en 2024.

Vos contacts : **Jean-Pierre VALLAR**, Chargé de mission régional Éolien et Photovoltaïque - **06 82 51 55 84** - **contact@territoire-energie-bfc.fr**



Rapport d'activité 2024

La Maîtrise de l'Énergie



La maîtrise de l'énergie

Le Conseil en Énergie Partagé (CEP) :

- 9 collectivités ont adhéré au service en 2024 (ce qui porte le total à 72 le nombre d'adhésions en cours, 238 collectivités ont adhéré au service depuis la création de la mission).



La maîtrise de l'énergie

Les audits énergétiques :

Afin d'accompagner les collectivités après l'intervention du service CEP et de les aider à préparer un programme d'intervention sur leur bâtiment, le Syndicat a également décidé la prise en charge à **100 %** (en partenariat avec la Région BFC) des audits énergétiques pour les adhérents au service CEP.

En 2024, **17 bâtiments** ont été audités pour un montant de **37 410 € HT**.



La maîtrise de l'énergie

L'accompagnement technique des communes :

Le SIED 70 conventionne avec des collectivités pour une prestation d'accompagnement administratif et technique en phase travaux :

4 communes ont été suivies pour leur projet de rénovation énergétique :

- Belmont et La Villedieu-en-Fontenette pour des logements
- Broye-les-Loup-et-Verfontaine pour sa mairie et des logements (chantier réceptionné)
- Saint-Broing pour le presbytère (projet abandonné faute de financement)



Rapport d'activité 2024

L'électromobilité

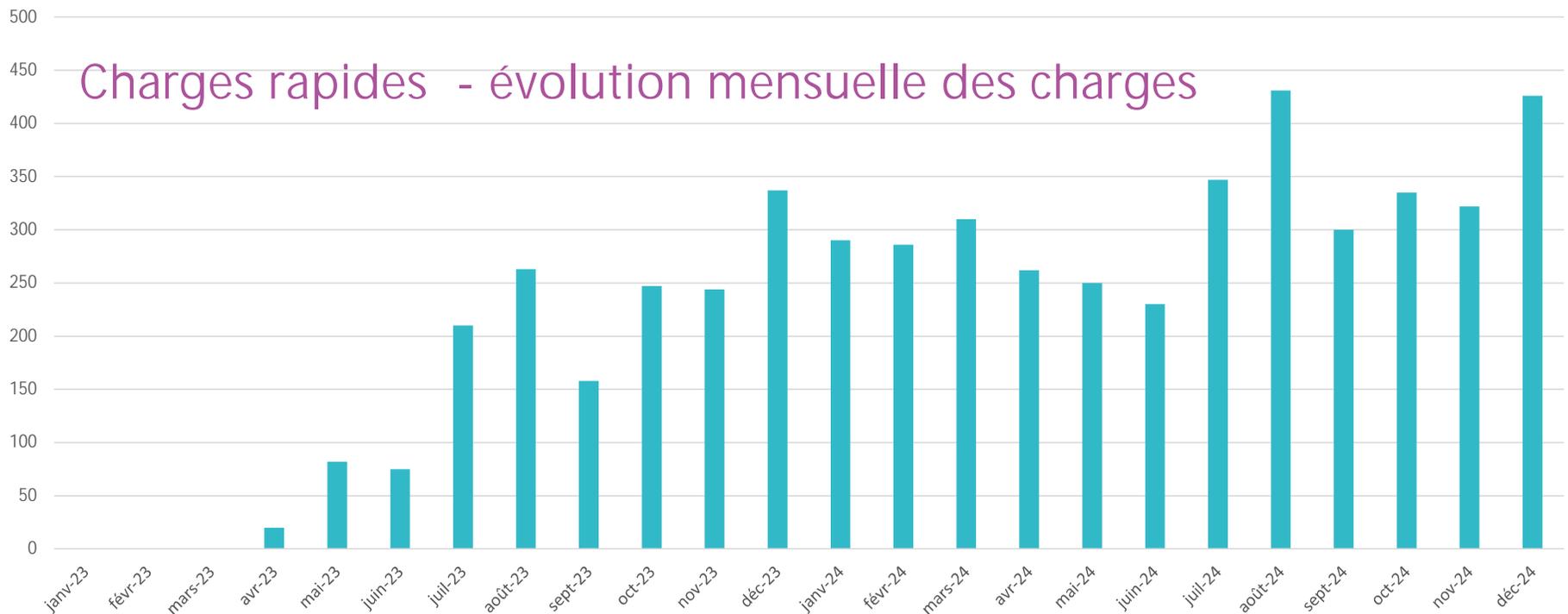
L'électromobilité

- Charges accélérées : le nombre d'utilisateurs est passé à 2 440 et le nombre de sessions de charges à 9 295 en 2024



L'électromobilité

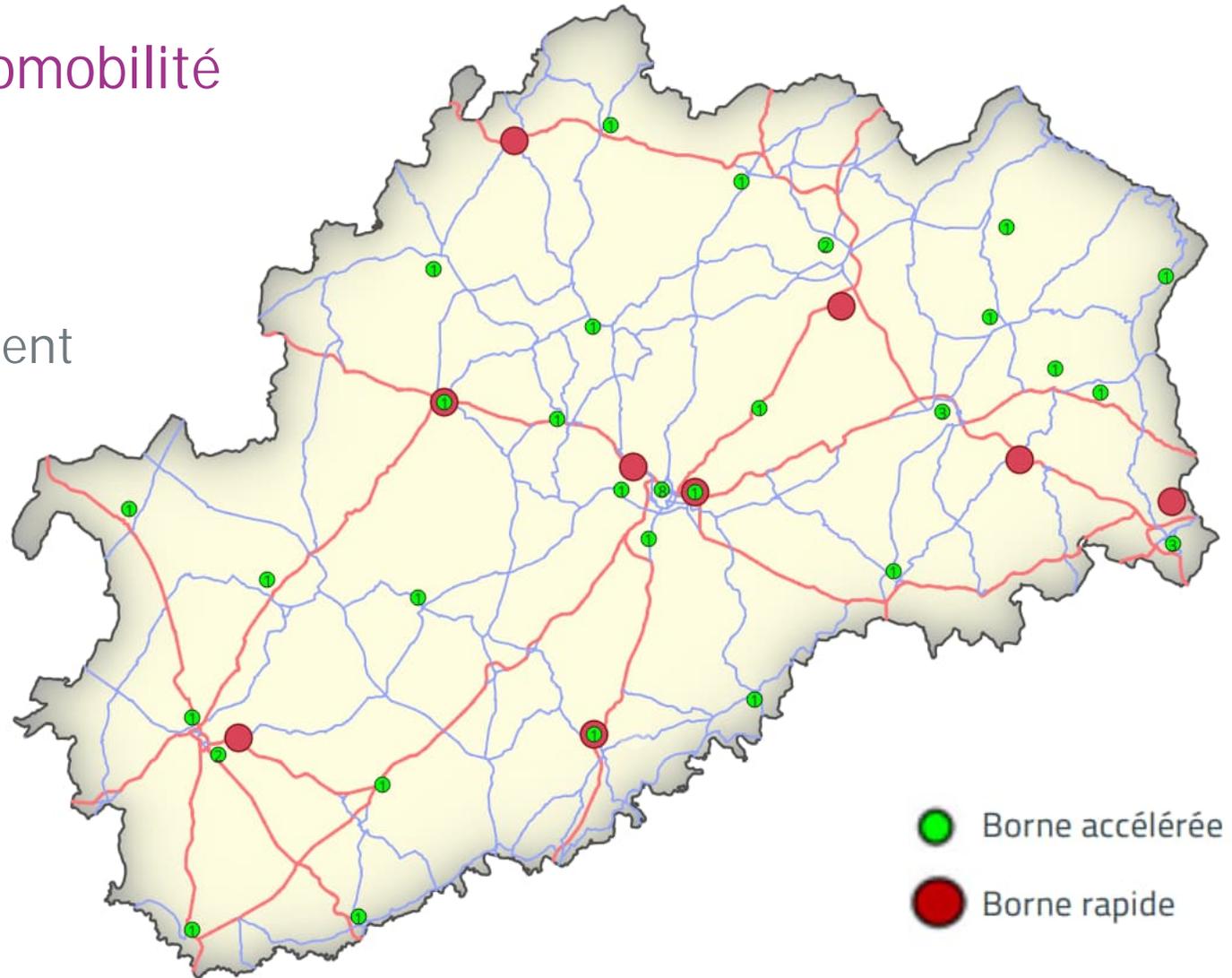
- 9 nouvelles bornes de recharge dites « rapides » ont été mises en service, notamment pour les usagers itinérants. D'une puissance de 150 kVA, ces bornes rapides sont implantées le long des axes routiers structurants du département.



L'électromobilité

Chiffres clés :

- 52 bornes en fonctionnement (dont 9 à charge rapide).
- 265 000 kWh délivrés
- Les dix bornes les plus utilisées se situent principalement en milieu urbain.



Déploiement des bornes de recharge au 31/12/2024



Rapport d'activité 2024

Les aides financières



Les aides financières

En sus des aides de l'Etat qui peuvent être sollicitées, notamment au titre des Fonds verts,

- Le SIED 70 aide les communes dans leurs travaux d'éclairage public délégués au Syndicat ou réalisés en maîtrise d'ouvrage directe. En 2024, cette aide a atteint près de **597 k€** dont un peu plus de **517 k€** pour réaliser des économies d'énergie.
- Dans le cadre de l'appel à projets doté **d'1 million d'euros**, non reconduit en 2024 et 2025, il a aidé également les collectivités dans leurs travaux destinés à maîtriser l'énergie dans leurs bâtiments (**124 lauréats** depuis la mise en place du dispositif) ce qui porte à **4 490 289 €** les aides attribuées **depuis 2017**.

Les aides financières

- Dans le cadre du bois-énergie, il a été notifié **132 508 €** d'aides à l'investissement et l'aide aux études de faisabilité se situe à hauteur de **12 560 €**.
- Les nouvelles aides s'inscrivent désormais dans le cadre du **Contrat de Chaleur Renouvelable Territorial (CCRT)** de l'ADEME avec **4,3 M€** engagés sur **4 ans** sur le département de la Haute-Saône.
- En 2024, **4 commissions d'attribution** ont eu lieu et ont donné un avis favorable aux projets suivants :

Nom du maître d'ouvrage	Nature de l'opération	Montant de l'opération (€)	Montant d'aide (€) Fonds chaleur - ADEME	Indicateurs	
				MWh utiles	Longueur réseau
Commune de Magny-Vernois	Chaudière biomasse et réseau	779 868,94 €	108 360 €	258,00	
Commune de Vouhenans	Chaudière biomasse et réseau	293 779,00 €	24 360 €	58,00	
Commune de Theuley	Chaudière biomasse	33 091,89 €	11 550 €	27,50	
Commune de Mollans	Chaudière biomasse	49 090,00 €	19 656 €	46,80	
Conseil Départemental 70	Chaudière biomasse	90 000,00 €	29 820 €	71,00	
Commune de Bouhans-et-Feurg	Géothermie sonde	68 679,53 €	18 100 €	18,10	120
Commune de Bouligney	Chaudière biomasse et réseau	248 596,14 €	81 048 €	122,40	76
SIED 70 APREMONT	Chaudière biomasse et réseau	416 999,00 €	86 610 €	144,00	67
SIED 70 MOIMAY	Chaudière biomasse et réseau	980 267,00 €	174 300 €	415,00	
SIED 70 GEVIGNEY	Chaudière biomasse et réseau	1 339 623,00 €	269 000 €	685,00	
SIED 70 COISEVAUX	Chaudière biomasse et réseau	640 992,00 €	136 650 €	187,00	149
SIED 70 DAMPIERRE/SALON	Chaudière biomasse et réseau	1 655 381,00 €	756 400 €	1 244,00	896
SIED 70 CHAMPLITTE	Chaudière biomasse et réseau	1 656 253,00 €	537 640 €	917,00	566
			2 253 494,00 €	4 193,80	1 874



Les aides financières

- Le syndicat propose un panel d'aides et de prestations consultables sur le site internet du SIED 70 à l'adresse www.sied70.fr.



Les aides financières

Le SIED 70 a contribué à aider les collectivités au travers des **groupements d'achat d'énergie** proposés :

- gaz : **34** adhérents (17,52 GWh pour **605 600 € HT/an**)
- électricité : **90** adhérents (17,90 GWh pour **6 M€ HT/an**)
- granulés bois : **39** adhérents

Le **groupement d'achat d'électricité** a connu d'importants retards de facturations, engendrant des difficultés comptables et financières pour certaines communes.

Les prix du **groupement d'achat de gaz**, seront plus élevés que 2023 et 2024 sur les marchés, toujours tendus par la guerre en Ukraine.



Questions diverses



30 ans
du **SIED 70**

S
A
V
E

Ateliers

Visites techniques

Conférence

Animations

Cocktail dinatoire

T
H
E

D
A
T
E

Samedi 27 septembre 2025

Domaine Les 12 Ponts

PONT-SUR-L'OGNON